



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division des examens et concours

Bureau des concours

@ : dec.concours@ac-mayotte.fr

Mamoudzou, le 10 décembre 2025

Liste des candidats admis à la certification complémentaire, session 2025

Sont déclarés admis à la certification complémentaire dans le secteur disciplinaire « Arts » session 2025 dont les noms suivent :

Option : Cinéma et Audiovisuel

2nd degré :

Monsieur ABDI Feno Habib Judicaël

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires.

